



Décision N° 00017 /D/CCAA/DG portant nomination
d'un Directeur de l'Administration et des Finances par intérim
à la Cameroon Civil Aviation Authority.

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n°98/023 du 24 décembre 1998 portant régime de l'Aviation civile ;
Vu le Décret n°99/198 du 16 septembre 1999 portant organisation et fonctionnement
de l'Autorité Aeronautique, ensemble son modificatif subséquent ;
Vu le décret n°2010/022 du 27 janvier 2010 portant nomination du Directeur général
et du Directeur général adjoint de l'Autorité Aeronautique ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur BEYEK-MVOUYEM Benjamin matricule 0000067, précédemment
Chef de la Structure de Sécurité et des Droits de Trafic de l'aéroport international de
Yaoundé Nsimalen est, pour compter de la signature de la présente décision, nommé
Directeur de l'Administration et des Finances par intérim en remplacement de Monsieur
ALLABIRA MAMADOU, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : L'intéressé aura droits aux avantages de toutes natures prévus par la
réglementation en vigueur

Article 3 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera./-

Ampliation

- PCA
- DGA
- DAF
- Intéressé
- Chrono
- Affichage

Yaoundé, le 05 FEV. 2010

 Le Directeur Général,
Pierre Tankam
Ingénieur Général de l'Aviation Civile